

- 5 - SPAC : autorisation de signature du marché de prestations de services pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif
- 6 - SPAC : Approbation du zonage de Marcilly sur Eure
- 7 - SPAC : Tarifs 2009
- 8 - Décisions modificatives : - Commerce de Prey
 - SPANC
 - SPAC
 - CCPN
- 9 - Économie : Avenant ateliers de Prey
- 10 - Pays d'Avre de d'Iton : - Délégués
- 11 - CNAS
- 12 - Commissions
- 13 - Questions diverses.

Le compte rendu de l'assemblée du 22 octobre 2008 a été adopté à l'unanimité des voix (51).

Monsieur le Président demande l'autorisation d'ajouter deux délibérations concernant l'action économique pour la signature des compromis de vente des terrains de la ZAE des Coquelins, et la deuxième, le Tourisme pour la création d'un poste pour un an.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité des voix (51).

Présentation du S.I.G.(Système d'Information Géographique)

Les délégués ont reçu un document appuyant la présentation du SIG.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 - Compte rendu de bureau

La réunion de bureau a préparé l'assemblée de ce jour.

2 - Tickets CESU (Chèques Emploi Services Universels)

Un peu plus de 12 familles demandent à ce que nous acceptions les Tickets Chèques Emploi Service Universel pour le règlement des factures. Ces chèques sont en partie financés par les entreprises et représentent une aide significative pour les familles.

Il existe 2 sortes de ticket : les tickets universels bancaires qui ne nous sont pas destinés et les tickets universels pré financés qui nous concernent. Ils sont délivrés par cinq prestataires. Si nous acceptons ces tickets, des frais sont à notre charge à savoir :

- Frais d'inscription d'environ 35.28 € (pour ouverture de dossier),
- A chaque dépôt, une somme forfaitaire est retenue 4€90,
- Frais émetteurs sont à ajouter, ceux-ci varient de 0,40 % à 1,8 % du montant total émis, suivant les prestataires.

L'enjeu est une aide au pouvoir d'achat de familles et aux entreprises conduisant auprès de ses salariés une politique sociale. En effet, les chèques CESU leur ouvrent droit à des déductions fiscales.

Ces chèques concernent "la garde d'enfants, de zéro à six ans, hors du domicile assurée par une assistante maternelle agréée, une structure d'accueil (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants) garderie périscolaire".

Hormis le coût qui nous est imparté, nous aurions la garantie d'être payés.

Pour le péri scolaire, nous n'avons pas de demandes et les sommes engagées sont petites. Les demandes émanent des parents de la halte.

Si les CESU sont acceptés, il faut prendre ceux de tous les organismes (5) afin de ne pas faire de discrimination.

La trésorerie dépose les chèques le moins souvent possible comme elle le fait déjà pour les chèques vacances.

La commission a proposé d'accepter les tickets CESU à compter du 1^{er} janvier 2009, comme moyen de paiement, et que le fonctionnement soit le même que pour les chèques vacances, à savoir qu'il ne sera pas rendu de monnaie, les familles devront faire l'appoint.

Le conseil communautaire, sur proposition du bureau :

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ D'autoriser comme moyen de paiement les CESU, pour le multi accueil, dans un premier temps, à compter du 1^{er} janvier 2009,

↳ De s'inscrire à tous les organismes délivrant des CESU,

↳ Qu'il ne sera pas rendu de monnaie,

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

3 - Extension des horaires de l'accueil péri scolaire

A la demande de parents qui travaillent sur Paris et qui prennent le train dont les horaires ont été modifiés, la commission enfance propose que le centre de Garennes ouvre 10 minutes plus tôt le matin soit 6h35 et celui de Chavigny 15 minutes soit 7h15.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ D'augmenter les horaires des centres de loisirs tels que proposés,

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

4 - Personnel

Modifications de postes :

Compte tenu de l'extension horaire des centres de loisirs il est proposé de modifier les postes d'agents comme suit :

Garennnes : le poste de 12.5 heures en 13.5 heures, celui de 15 heures en 16 heures hebdomadaires,

Chavigny : le poste de 14 heures en 15 heures hebdomadaires.

De plus nous avons deux agents, actuellement rémunérés sur 16/35^{ème} qui font 35 heures hebdomadaires depuis plus d'un an. Il est proposé de modifier leur poste en 35h hebdomadaires.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ De modifier les horaires comme proposé ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2009,
- ↳ De modifier le tableau des effectifs,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Création de postes

Enfance

Nous avons une augmentation importante d'enfants sur les centres de Bois le Roy et de La Couture Boussey pour lesquels nous manquons d'encadrement, aussi il est proposé de créer deux postes d'adjoint d'animation, un de 4/35^{ème} et un de 32/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2009, afin de répondre aux normes d'encadrement.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ De créer un poste d'adjoint d'animation de 4/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2009,
- ↳ De créer un poste d'adjoint d'animation de 32/35^{ème}, à compter du 1^{er} janvier 2009,
- ↳ De modifier le tableau des effectifs,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Voirie

Il a été créé deux postes pour les agents en place actuellement, mais il faut en créer un pour l'agent qui aura en charge le fauchage.

Afin que l'on puisse effectuer un recrutement, dès le début de l'année il est proposé de créer un poste d'adjoint technique

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ De créer un poste d'adjoint technique de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} janvier 2009,
- ↳ De modifier le tableau des effectifs,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

5 - SPAC : autorisation de signature du marché de prestations de services pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif

Le Conseil Communautaire de la CCPN,

Vu l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L. 2122-21 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que conformément aux dispositions des articles L. 5211-2 et L. 2122-21, le Conseil Communautaire est appelé à donner au Président de la CCPN l'autorisation de signer le marché de prestations de services relatif à la collecte et au traitement des eaux usées sur le périmètre des communes de Saint-André de l'Eure, la Couture Boussey, Prey et Croth, Coudres et les Authieux;

Vu les articles 57 et suivants du Code des marchés publics du 1er août 2006 relatif au déroulement de la procédure de l'appel d'offres ouvert ;
Vu la délibération du 23 avril 2008 désignant les membres de la commission d'appel d'offres ;
Vu l'article L. 2121-13 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L. 2121-13 du Code général des collectivités territoriales, tout membre du Conseil Communautaire a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la CCPN qui font l'objet d'une délibération.

Considérant que conformément aux dispositions du Code des marchés publics du 1er août 2006 et notamment de ses articles 57 et suivants une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée.

Considérant qu'à l'issue de l'examen des candidatures, la commission d'appel d'offres réunie le 29 septembre 2008 a décidé d'admettre la candidature de la société Véolia Eau qui présentait toutes les pièces demandées, ainsi que les niveaux de capacités exigés dans l'Avis d'appel public à la concurrence.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 59, sur la base des critères publiés dans l'AAPC, et après une analyse détaillée, la commission d'appel d'offres a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse de la Société Véolia Eau ;

Le marché présente les caractéristiques principales suivantes :

- une tranche ferme de 5 ans,
- une tranche conditionnelle de 5 ans,
- il porte sur l'exploitation des ouvrages et réseaux de collecte et de traitement des eaux usées du service public d'assainissement collectif de la Communauté de Communes de la Porte Normande sur le périmètre d'exploitation du service,
- il comporte une contribution du titulaire à la gestion par la Communauté de Communes de la Porte Normande des relations entre le service public d'assainissement collectif et les usagers.

Le marché est conclu pour un montant TTC de 1 857 448,20 € soit 920 235,95 € HT en tranche ferme et 937 212,24 € HT en tranche conditionnelle, les prestations étant réglées par application de prix unitaires ou forfaitaires.

Considérant qu'il convient en conséquence que le Conseil Communautaire autorise le Président de la CCPN à signer le marché public de prestations de services relatif à la collecte et au traitement des eaux usées sur le périmètre des communes de Saint-André de l'Eure, la Couture Boussey, Prey et Croth, Coudres et les Authieux.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ D'autoriser le Président de la CCPN à signer le marché public de prestations de services relatif à la collecte et au traitement des eaux usées sur le périmètre des communes de Saint-André de l'Eure, la Couture Boussey, Prey et Croth, Coudres et les Authieux avec la société Véolia Eau.

6 - Approbation du zonage de Marcilly sur Eure

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ;

Vu le décret n°94-469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L 2224-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3-1 et R 123-11 ;

Vu la délibération communautaire en date du 28 mai 2008 proposant le zonage d'assainissement de la commune de Marcilly sur Eure,

Vu l'arrêté municipal de Marcilly sur Eure du 11 juillet 2008, soumettant le plan de zonage d'assainissement à enquête publique,

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur ;

Considérant que le plan de zonage d'assainissement, tel qu'il est présenté au Conseil Communautaire, est prêt à être approuvé,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ D'approuver le plan de zonage d'assainissement tel qu'il est annexé à la présente,

↳ Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123.10 et R123.12 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie de Marcilly sur Eure durant un mois et d'une mention dans deux journaux,

↳ Dit que le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public,

* dans la mairie de Marcilly sur Eure et à la communauté de communes La Porte Normande, aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux,

* à la Préfecture de l'Eure.

↳ Dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

7- SPAC : Tarifs 2009

Afin d'uniformiser le montant de la redevance assainissement collectif pour l'ensemble des usagers du service sur le territoire communautaire, il est proposé les tarifs suivants, pour l'année 2009 :

- Saint André de l'Eure : 1.89 € HT, (2008 : 1.85€)
- La Couture Boussey : 1.89 € HT, (2008 : 1.85€)
- Garennes sur Eure : 0.53 € HT + la part fixe à 45.73 € (inchangé)
- Prey : 1.89 € HT, (inchangé)
- Croth : 1.89 € HT
- Les Authieux : 1.89 € HT

Monsieur Dubois demande ce que représente cette part fixe à Garennes par rapport aux autres communes.

Monsieur Gerlitzer dit que cela correspond à la même facture pour une même consommation, des simulations ont été faites sur une consommation de 120m³, et qu'à la fin du marché que l'on va signer avec Véolia, l'affermage de Garennes se finira.

Monsieur Douard explique qu'à l'origine c'était pour toucher les particuliers qui ne prenaient pas l'eau au réseau mais qui avaient des puits, puisque la facturation de l'assainissement est basée sur la consommation d'eau.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ De fixer les prix tels que proposé ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2009,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

8 - Décisions modificatives

Commerce de Prey

Lors de la délibération votée le 24 septembre 2008, il a été fait une erreur de transcription dans le logiciel, aussi, il est nécessaire de reprendre la délibération :

En amortissement, il manquait 141€ et non 8 304€ aussi, il est proposé de prendre les modifications suivantes :

OS article 6811 chapitre 042 = + 141

OS article 28131 chapitre 040 = + 141

SPANC

Lors de l'établissement du budget, les crédits ont été inscrits pour que nous fassions les travaux pour notre compte alors que ceux-ci sont faits pour des tiers aussi les écritures sont à modifier, de plus quelques articles, en fonctionnement, sont en dépassement :

Dépenses Investissement : Art 2148 = - 858 350

Dépenses Investissement : Art 4581 = + 858 350 (compte de tiers)

Recettes Investissement : Art 13111 - 451 091

Recettes Investissement : Art 1313 = - 72 150

Recettes Investissement : Art 266 = - 309 020

Recettes Investissement : Art 4582 = + 832 261 (compte de tiers)

Dépenses de Fonctionnement : Art 673 Titres annulés sur exercice antérieur = + 3 000

Dépenses de Fonctionnement : Art 6531 Indemnités = + 2500

Dépenses de Fonctionnement : Art 6533 Cotisation retraite = + 100

Le budget ayant été voté en suréquilibre (17 000€), il n'y a pas besoin d'ajouter de crédit pour équilibrer les nouvelles dépenses.

SPAC

Quelques articles sont en dépassement et des imputations n'ont pas été faites sur les bons programmes lors du budget, ainsi que des écritures demandées par la trésorerie :

Dépenses Investissement, programme 11 LCB, art 2138 autres constructions = - 163 100
 Dépenses Investissement, programme 12, LCB, art21532 réseaux ass^T = + 163 100
 Dépenses Investissement, programme 45, ST A, art 21532 réseaux ass^T = 16 400
 Dépenses Investissement, programme 81, Marcilly,art 2031 Frais études = 7 000
 Dépenses Investissement, Garennes, art 2031 = 33 910
 Dépenses Investissement, art 13913 reversement subvention = 85 779
 Dépenses Investissement, programme 31, Prey, art 21532 réseaux ass^T = 570
 Dépenses Investissement, programme 21, Garennes, art 21532 réseaux ass^T = 97 800
 Recettes Investissement : OS, Amortissements, 28188 = 17 640
 Recettes Investissement : art21532 réseaux ass^T = 177 924
 Recettes Investissement : OS, 021 = 45895
 Dépenses de Fonctionnement : OS, 023 = 45895
 Dépenses de Fonctionnement : OS Amortissements Art 6811 = 17 640
 Dépenses de Fonctionnement : Art 777 quote-part subvent^o = 85 778
 Dépenses de Fonctionnement : Art 654 pertes sur créances irrécouvrables = + 400
 Dépenses de Fonctionnement : Art 6531 Indemnités = + 2 100
 Dépenses de Fonctionnement : Art 6533 Cotisation retraite = + 30
 Dépenses de Fonctionnement : Art 6532 Mission = + 400
 Dépenses de Fonctionnement : Art 022 Dépenses imprévues = - 20 000
 Dépenses de Fonctionnement : Art 611 Sous traitance = +20000
 Dépenses de Fonctionnement : Art 678 Autres Charges exceptionnelles = - 10000
 Dépenses de Fonctionnement : Art 6156 Maintenance = + 10000

CCPN

Quelques articles sont en dépassement :

Dépenses Investissement, programme 1013, art 205 : licences brevets : + 1 171
 Dépenses Investissement, programme 1013, art 2188 autres : - 1 171
 Dépenses Investissement, programme 1013, art 2183 mat. Bureau informatique : + 300
 Dépenses Investissement, programme 1022, art 2184 mobilier : - 300
 Dépenses de Fonctionnement : Art 6531 Indemnités = + 10 320
 Dépenses de Fonctionnement : Art 6533 Cotisation retraite = + 400
 Dépenses de Fonctionnement : Art 022 dépenses imprévues = - 10 720

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ De modifier les budgets, tels que proposé ci-dessus,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

9 - Économie : Avenant Atelier de Prey

Pour l'atelier relais en construction à Prey, nous avons trouvé un locataire qui a demandé quelques modifications afin d'y exercer son activité.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 novembre 2008 et a donné un avis favorable, Aussi, il est proposé de valider ces avenants,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ D'adopter les avenants proposés pour les entreprises :

- * Lot n° 2, Gros œuvre, Égasse : - 1 426.18€ HT, - 1 705.71€ TTC soit - 1.94% du marché initial,
- * Lot n° 3, charpente métallique, Dewilde : + 1 713.12€HT, + 2 048.89€ TTC soit + 5.32 % du marché initial,
- * Lot n° 4, Couverture, bardage, Dewilde : + 5 868.31€ HT, + 7 018.50€ TTC soit + 11.97 % du marché initial,
- * Lot n° 5, Menuiseries extérieures métal, MVA Véralu : + 6 980.00€ HT, + 8 348.08€ TTC soit + 48.07 % du marché initial,
- * Lot n° 8, Plomberie - chauffage, Lacomme : - 3 113.00€ HT, - 3 723.15€ TTC soit - 19.62 % du marché initial,

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

10 - Pays d'Avre et d'Iton : Nomination des délégués

Monsieur Desnos, Président, du Pays d'Avre et d'Iton, et monsieur Aubert, chargé de mission du pays, nous rappelle les projets, concernant notre communauté, qui sont inclus dans le contrat de Pays 2008-2010, signé avec le Conseil régional de Haute-Normandie et le Conseil général de l'Eure, ainsi que le programme européen Leader+ 2008-2013. Ensuite, ils nous explique le fonctionnement des instances du syndicat mixte.

Contrat de Pays 2008-2010 avec le Conseil régional de Haute-Normandie et le Conseil général de l'Eure,

1 Les projets sur la Communauté de Communes de la Porte Normande inscrits au «Contrat de pays» :

- Création de bâtiments locatifs sur la Zone Activités Économiques communautaire à Prey - CCPN,
- Maison médicale - Commune de St André de l'Eure,
- Voie Verte de la Vallée d'Eure - Conseil Général de l'Eure/ SIVVE,
- Création d'un Point d'Information Communautaire (tourisme/jeunesse) à St André de l'Eure- CCPN,
- Développement du Musée des Instruments à Vent (études) - Commune de la Couture Boussey,
- Maison des Arts « Inchakoff » (étude scientifique et prospective) - Commune de St André de l'Eure

- Budget total des actions : 4 031 600 €

- Conseil régional de Haute-Normandie : 1 043 665 € - Conseil général de l'Eure : 2 222 665 €

- Autres financeurs (État, Europe,...) : 101 200 € - Maîtres d'ouvrages locaux : 664 070 €

1. Les projets sur la Communauté de Communes de la Porte Normande en cours de validation pour le « Contrat de pays » :

- Création d'une Zone d'Activités Économiques communautaire à St André de l'Eure - CCPN,
- Festival de musiques actuelles « Ça sonne à la porte » à Grossoeuvre - CCPN,

- Budget total des actions : 933 810 €

2. Les projets inscrits au « Contrat de Pays » et menés à l'échelle du « Pays » (y compris la Communauté de Communes de la Porte Normande) :

- Action collective « Formation et Nouvelles compétences en Industrie » - Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Chantier école/Chantier d'insertion par la valorisation des métiers ruraux - CFPPA de Chambray
- Création et innovation industrielle - Étude de potentialités - DRIRE Haute-Normandie
- Étude sur la création d'une filière énergétique sur la biomasse agricole et forestière - Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton,
- Dispositif Local d'Accompagnement (=DLA) en vue du développement et de la professionnalisation des associations structurantes du territoire - Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton,
- Réseau local de promotion de la santé - Hôpital de Verneuil-sur-Avre,
- Étude de faisabilité sur la coordination et/ou la gestion des piscines à l'échelle du Pays - Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton
- Festival de Musique Classique - Association AMA,
- Pôle d'animation du Centre de Ressources à l'Environnement - Lycée agricole de Chambray
- « Pôle de coordination touristique » du Pays d'Avre et d'Iton - Association du Pays d'Accueil Touristique
- Schéma de Cohérence de Territoriale - Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton

- Budget total des actions : 1 870 163 €

- Conseil régional de Haute-Normandie : 441 632 € - Conseil général de l'Eure : 34 250 €

- Autres financeurs (État, Europe,...) : 623 845 € - Maîtres d'ouvrages locaux : 770 436 €

Rappel du Programme européen LEADER 2008-2013,

Priorité ciblée multisectorielle retenue :

L'environnement dans une perspective de développement durable des activités du territoire, c'est-à-dire : *L'environnement dans l'économie, l'agriculture, l'urbanisme, l'habitat, les équipements publics, le tourisme, les actions éducatives et de loisirs, les actions culturelles, les espaces naturels remarquables ou d'intérêt local,...*

Axe 1 : Favoriser le développement de l'urbanisation et de la construction à forte qualité environnementale

- Aides à la création de documents d'urbanisme ou stratégiques ayant des volets environnementaux (SCOT, schéma de déplacements, zone natura 2000, études complémentaires de sage,...)
- Création ou rénovation de bâtiments publics économes en matière d'énergie (isolation, chauffage aux bio ressources,...)
- Aides aux ménages modestes pour la rénovation de logements économes en matière d'énergie

Axe 2 : Favoriser la création et le développement des activités économiques ayant une forte valeur ajoutée environnementale

- Développement de l'agriculture durable (agriculture intégrée,...)

- Développement de filières bioénergétiques (valorisation des biomasses agricoles et forestières)
- Aides à la prise en compte de l'environnement (déchets, pollution) auprès des commerçants et artisans

Axe 3 : Créer et valoriser des espaces naturels ayant de forts atouts environnementaux

- Création de parcours pédagogiques sur des espaces naturels remarquables (espaces naturels sensibles, zone natura 2000, autres espaces naturels)
- Aménagements et équipements des voies vertes et véloroutes
- Création ou valorisation d'espaces naturels de détente et de loisirs

Axe 4 : Créer et développer les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

- Création d'espaces permanents d'informations
- Aides à la mise en œuvre de manifestations et/ou de projets d'animation (jeunesse, culture, tourisme,...)

Dotation générale de fonds européens à répartir de 1 800.000 €

Instances du Syndicat Mixte :

- **Comité Syndical : 53 membres élus (34 titulaires-19 suppléants) : pouvoir décisionnel**
- Communauté de Communes de moins de 10 000 habitants : 9 délégués (6 titulaires - 3 suppléants)
CDC de Breteuil sur Iton; CDC de Damville; CDC Rurale du Sud de l'Eure;
- Communauté de Communes de plus de 10 000 habitants : 13 délégués (8 titulaires - 5 suppléants)
CDC de la Porte Normande; CDC de Verneuil-sur-Avre;

- **Conseil de Développement : 58 membres de la société civile à élargir à une quinzaine de membres issus du territoire de la Porte Normande : pouvoir consultatif**

Conseil de Développement regroupant les acteurs de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'emploi, de la formation, de l'insertion, du social, de l'habitat, du transport, de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du tourisme, de l'environnement,...

Commissions et groupes de travail en cours d'installation :

1. Installation pour la durée du mandat municipal

- **Commission SCOT - Schéma de cohérence territoriale**

Cette commission aura pour objet de travailler sur la mise en œuvre du SCOT (schéma de cohérence territoriale) - Document d'urbanisme intercommunal fixant les grands principes d'aménagement et développement sous forme de zonage territorial.

- **Commission de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion,**

Cette commission aura pour objet de travailler sur les axes suivants :

- *Suivi de l'action formation et nouvelles compétences en industrie»*
- *Suivi du chantier d'école/chantier d'insertion sur les métiers ruraux (environnement, bâtiment et services à la personne)*
- *groupe de travail « accueil des entreprises » - « accueil des nouveaux salariés »*
- *groupe de travail « création d'une SCIC - Société de Services à la Personne »*
- *groupe de travail « création d'un support d'information et de communication des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion »*
- *groupe de travail « bourse aux jobs d'été »*

- ***Commission « comité de pilotage du centre de ressources et d'éducation à l'environnement de chambray »***

Il s'agit de suivre et d'orienter les actions menées par le centre de ressources et d'éducation à l'environnement de chambray

- ***Commission « nouvelles vocations/nouvelles compétences du Pays d'Avre et d'Iton »***

Il s'agit de mettre en place une commission ayant vocation à réfléchir à l'acquisition de compétence spécifique par le Syndicat Mixte du Pays d'Avre et d'Iton

2. Installation pour une durée de 6 à 12 mois

- ***groupe de travail « réseau local de prévention de la santé »***

Il s'agit de mettre en un programme local de prévention de la santé auprès de publics cibles (personnes âgées, personnes en difficulté sociale, jeunes,...) en lien avec les acteurs sanitaires et sociaux (associations d'intérêt social, CCAS, mission locale, éducation nationale, centres de loisirs,...)

- ***groupe de travail « dispositif local d'accompagnement (DLA) des associations »***

Il s'agit de mettre en place des accompagnements réalisées par des consultants pour aider les associations (ayant des salariés) à se structurer et à se développer sur des enjeux communs (communication/internet ; développement durable/agenda 21 ; échanges européens socio-culturels de jeunes,...)

- ***groupe de travail « espaces publics numériques (cyberespaces) »***

Il s'agit de mettre en place un espace de concertation entre les espaces publics numériques en vue d'élaborer des mutualisations de personnel qualifié pour développer des stages de sensibilisation, d'initiation ou de perfectionnement auprès des habitants.

- ***groupe de travail « suivi de l'étude de valorisation énergétique de la biomasse »***

Il s'agit de réaliser une étude de valorisation énergétique de la biomasse en identifiant les différentes ressources du territoire (bois, pailles,...) et les transformations possibles ainsi que les potentialités de développement des usages (équipements collectifs, création ou réaménagement d'espaces d'habitations)

- ***groupe de travail « festivals culturels à l'échelle du Pays d'Avre et d'Iton »***

Il s'agit d'accompagner les acteurs de festivals culturels (art naif, musiques classiques, musiques actuelles,...) à structurer leur programmation et leur diffusion à l'échelle du Pays d'Avre et d'Iton :

- ***groupe de travail « actions pédagogiques culturelles à l'échelle du Pays d'Avre et d'Iton » (La Source, Pôle d'animation des musiques actuelles de Verneuil-sur-Avre)***

Il s'agit d'engager un espace de concertation avec les acteurs culturels susceptibles de créer une offre pédagogique à l'échelle du Pays d'Avre et d'Iton.

Suite à cet exposé, le conseil communautaire doit nommer les délégués, 8 titulaires et 5 suppléants, qui doivent siéger au Pays.

Monsieur Royoux pense que chaque secteur de la communauté devrait être représenté.

Sont candidats :

Messieurs Jean DUBOIS, Michel COCHON, Raymond CISSEY, Cédric BROUT, Jean-Pierre MOREL, Max CONFAIS, Serge MASSON et Dominique HEBERT en tant que titulaires et Madame Rosine COULONG ainsi que messieurs Gérard DELAUNEY, Michel LE BESCOND, Dominique DAVARD et Claude ROYOUX en tant que suppléants.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ De nommer les délégués suivants : (13)

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

La prochaine réunion se tiendra le 13 janvier 2009 à Verneuil.

Ont été désignés aux différentes commissions :

Inscription aux commissions - obligatoire

- Commission SCOT - Schéma de cohérence territoriale

Monsieur Dominique HÉBERT, La Forêt du Parc
Madame Rosine COLONG, Croth
Monsieur Jean-Pierre MOREL, Bois le Roy.

- Commission « nouvelles vocations/nouvelles compétences du Pays d'Avre et d'Iton »

Monsieur Jean DUBOIS, Marcilly sur Eure
Monsieur Serge MASSON, Saint André de l'Eure
Monsieur Michel COCHON, Chavigny Bailleul

- Commission de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion,

Monsieur Dominique DAVARD, Prey
Monsieur Claude ROYOUX, Marcilly sur Eure
Monsieur Cédric BROUT, Grossœuvre

- Comité de pilotage du centre de ressources et d'éducation à l'environnement de Chambray

Monsieur Max CONFAIS
Monsieur Raymond CISSEY

Inscription aux groupes de travail - facultatif

- groupe de travail « réseau local de prévention de la santé »

Monsieur Pascal DUPRÉ, Saint André de l'Eure

- groupe de travail « dispositif local d'accompagnement (DLA) des associations »
nom des participants : *de 1 à 3 personnes souhaitées - facultatif*

Aucun délégué

- groupe de travail « espaces publics numériques (cyberespaces) »
nom des participants : *de 1 à 3 personnes souhaitées - facultatif*

Aucun délégué

- groupe de travail « suivi de l'étude de valorisation énergétique de la biomasse »

Monsieur Pierre BAZENET, Garennes sur Eure
Monsieur Bruno VANCAEYZEELE, Serez
Monsieur Éric LAINÉ, Grossœuvre

- groupe de travail « festivals culturels à l'échelle du Pays d'Avre et d'Iton »

Monsieur Jean DUBOIS, Marcilly sur Eure
Monsieur Michel LE BESCOND, Coudres
Madame Isabelle INFROY, La Forêt du Parc
Monsieur Claude UGGERI, Grossœuvre

- groupe de travail « actions pédagogiques culturelles à l'échelle du Pays d'Avre et d'Iton » (La Source, Pôle d'animation des musiques actuelles de Verneuil-sur-Avre)

Monsieur Jean DUBOIS, Marcilly sur Eure
Monsieur Michel LE BESCOND, Coudres

Madame Isabelle INFROY, La Forêt du Parc

Monsieur Claude UGGERI, Grosseoeuvre

- groupe de travail « lettre des partenaires/newsletter » / « site internet »

Monsieur Paul GRIPON, Bois le Roy

Un nom pour le « nouveau territoire constitué »

Avec notre entrée dans le Pays, les élus proposent un nom qui ne modifie pas trop son identité afin d'être reconnu par leurs interlocuteurs habituels ; le syndicat mixte deviendrait :

« Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton »

L'assemblée favorable au nouveau nom, aura à se prononcer par une modification des statuts.

11 - CNAS

Actuellement, le personnel actif (il n'y a pas encore de retraités) bénéficie du CNAS (Comité National d'Action Sociale). Pour cela la collectivité paie une cotisation de 0.74 % de la masse salariale (hors vacataires) avec, en 2008, un maximum de 207.78€ et un minimum de 151.84€ par agent.

Les retraités ne sont pas intégrés dans ce calcul.

Pour que ces derniers bénéficient du CNAS, la collectivité doit payer une participation supplémentaire de 93.59€ (en 2007) par an, par retraité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

↳ D'accepter de cotiser au CNAS, pour les agents retraités de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2009.

↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

12 - Tourisme : création d'un poste d'agent de développement touristique

La Communauté de Communes La Porte NORMANDE s'est engagée dans le développement touristique de son territoire en réalisant un plan d'actions et en adhérant à l'association Touristique du Pays d'Avre et d'Iton. La charge de travail confiée au service Tourisme s'est donc fortement accrue depuis quelques mois.

Aussi, pour aider à ce développement touristique du territoire un CDD d'un an à mi-temps a été mis en place en mai, mais il s'avère, avec la création d'un Point Information Communautaire et les dossiers en cours, que le mi temps devient insuffisant. Aussi, il est proposé de créer un CDD pour 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2009, à temps complet (35 heures annualisées).

Il est proposé de rémunérer la personne au 2^{ème} échelon du grade de rédacteur IB 315 IM 313 et de verser une IAT au taux de 3.77, ce qui correspond à un salaire de 1 500€ brut environ.

Madame Coulong demande s'il n'était pas possible d'en parler en bureau avant.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ De créer un CDD comme proposé ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2009,
- ↳ De rémunérer la personne au 2^{ème} échelon du grade de rédacteur IB 315 IM 313 et de verser une IAT au taux de 3.77
- ↳ De modifier le tableau des effectifs,
- ↳ D'autoriser monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

13 - Économie

Actuellement nous avons 5 terrains de la Zone d'Activités Économique des Coquelins à Prey qui sont retenus et pour lesquels des compromis de vente doivent être signés,

Vu la délibération n° 2007-44, en date du 26 septembre 2007, fixant le prix du terrain de la Zone d'Activités Économique des Coquelins à Prey, à 12€ le m²,

Vu l'arrêté n° 2008-051 en date du 22 avril 2008 donnant délégation de signature au 1^{er} vice président,

Vu l'arrêté n° 2008-052 en date du 22 avril 2008 donnant délégation de signature au 2^{ème} vice président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des Voix (51) pour

- ↳ D'autoriser monsieur le Président, ou les vices présidents désignés dans les arrêtés ci-dessus visés, à signer tous documents, compromis et actes de ventes, présents et à venir, relatifs à la vente des parcelles de la Zone d'Activités Économique des Coquelins à Prey,
- ↳ Dit que le prix fixé est de 12€ HT le m²,
- ↳ Dit que la surface d'une parcelle ne pourra être inférieure à 1 000m²
- ↳ Dit que les actes seront établis par Maître Peschet, notaire à Saint André de l'Eure,
- ↳ Autorise monsieur le président à régler les frais d'honoraires liés à ces ventes.

Contrats signés par le Président dans le cadre de sa délégation

Date	Prestataire	Sujet du contrat	Durée du contrat	Montant HT annuel	Montant TTC annuel	Montant TTC total/durée du contrat
14 novembre 2008	SEGILOG	Logiciel paie - comptabilité	3 ans	1 863,00	2 228,15	6 684,45
14 novembre 2008	SEGILOG	Maintenance, Formation	3 ans	207,00	246,33	738,99

II - COMMISSIONS

➤ **Tourisme - Animation**

Monsieur Le Bescond a fait une synthèse de l'activité du 4^{ème} trimestre 2008 et présenté les projets d'activité pour 2009.

➤ **Tourisme**

Embauche en C.D.D. de 1 an de Madame Émily PETITHOMME

-L'entrée de la Porte NORMANDE dans « le Pays d'Avre & d'Iton ».

-Donner suite à la conclusion de la réunion du 20 octobre dernier à Verneuil-sur-Avre des Présidents de Communautés de Communes constituant le Pays décidant :

- de mettre en place un réseau de Points d'Informations Touristiques sur le territoire,

- La proposition de la commission Tourisme & Animation de créer sur notre territoire un Point d'Informations Communautaires. (P.I.C.)

Autant d'éléments qui justifient ce renforcement en personnes du fonctionnement de l'activité Tourisme.

Localisation du P.I.C : Il sera situé à l'angle que forme l'Avenue Victor Hugo et la Rue des Épinoches dans des locaux prêtés par la Municipalité de Saint-André (juste à côté du Centre de Secours)

Une réflexion a été soumise aux délégués membres de la commission activité Tourisme et aux Membres du Bureau proposant l'organisation suivante du travail au sein du Point d'Informations Communautaires (le P.I.C.)

Le personnel du P.I.C.

Trois agents :

Alexandra COUTAND - responsable de l'activité Tourisme

(Minigolf, Chemins de randonnées, aire de stationnement camping-cars, représenter la CCPN dans les projets touristiques (ex. la Voie Verte - S.I.V.V.E.A.-) la mise en place de nouveaux projets ...

Émily PETITHOMME - Assistante, hôtesse d'accueil et secrétaire du P.I.C.

(reçoit le public et les appels, dirigent les visiteurs vers les interlocuteurs privilégiés suivant les demandes..

Jérémy TOMCZYK - Responsable animation et communication essentiellement concernant le P.I.C.

(a en charge l'organisation du Festival de musiques actuelles « ça sonne à la porte » de Grossoeuvre, de promouvoir l'animation autour du Tourisme ...)

Le P.I.C. se doit d'être un lieu d'accueil, d'échanges et d'écoutes - de promotion du Tourisme et des animations du terroir, des animations culturelles, sportives du territoire de la CCPN et du Pays.

Ouverture de la structure au public : Pourrait être du lundi 13h30 au samedi 12h00 (à examiner)

L'aménagement du Point Informations Communautaires :

Les travaux de réfection intérieure des bureaux ont débuté, assurés par les services techniques de la CCPN.

La commission espère un accord favorable de l'Assemblée pour pouvoir ouvrir la structure fin Février début Mars 2009 c'est à dire pour la saison touristique.

Les délégués membres de l'activité Tourisme répartis en groupes de travail sur :

La validation des ITINERAIRES DE RANDONNEES	Création du P.I POINT D'INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	Étude de L'AIRE DE STATIONNEMENT DE CAMPING-CARS
Mme INFROY <i>La Forêt du Parc</i> Mr GONDOUIN <i>St Germain de Fresney</i> Mme COURSIN <i>St André-de-l'Eure</i> Mr VAUTIER <i>Croth</i> Mr DAMAZ <i>Marcilly sur Eure</i>	Mme MAILLARD <i>Serez</i> Mme COURSIN <i>St André-de-L'Eure</i>	Mr SCHALLER <i>Lignerolles</i> Mr GONDOUIN <i>St Germain de Fresney</i>

⌘ Animation

La Base V.T.T - Parcours de maniabilité -

Le contact établi avec la base « V.T.T en Val de Durance » qui vient de réaliser son parcours de maniabilité a placé monsieur Le Bescond devant le fait accompli, c'est à dire :

- Qu'il faut se conformer aux normes et côtes des installations données par la Fédération Française de Cyclotourisme -
- Que ces obstacles sont à réaliser par nos propres moyens et ceux du club en prenant en compte les exigences sécurité précisées dans les préconisations.
- Les structures bois sont réalisées en Mélèze.
- Le terrassement nécessaire à la création de vagues de terrain a été réalisé par la Communauté de Communes du secteur, équipées de mini pelle et les services techniques de la Communauté.

Le sujet sera à l'ordre du jour de la réunion du 16 Décembre.

L'Animation des BIBLIOTHEQUES

La réunion trimestrielle des animateurs des 8 bibliothèques du territoire a eu lieu le 19 novembre :

- Intervention de Mme CAREL de l'Association des Amis de la Bibliothèque de St André, nous a dressé un bilan positif du festival du conte qui s'est déroulé du 7 au 15 novembre dernier.
- Un beau succès également pour l'exposition « la Faune et la Flore » les 15 et 16 novembre qui s'est tenue à la maison des Associations (Bibliothèque) de CROTH

Les prévisions d'animation pour le premier semestre 2009

- **la rentrée littéraire** : La bibliothèque de **Chavigny Bailleul** accueillera la présentation de la sélection des romans de l'année le LUNDI 19 janvier 2009 à 18h.
- **La bibliothèque de Grosseuvre** propose une conférence et une exposition sur le Cambodge - **La Conférence aura lieu le 7 février 2009**
- **Le Printemps des poètes** en mars 2009.

Les bibliothèques de Chavigny Bailleul, Marcilly sur Eure, Saint-André-de-l'Eure, Grosseuvre, et Bois le Roy souhaitent y participer.

- **En projet pour le mois d'Avril ou mai** :
Recevoir un auteur de B.D. et articuler le projet avec le secteur Ados (qui souhaite mettre en place un concours de B.D.) - La médiathèque et des bibliothèques souhaitent y participer.

Concept MUSIQUE à l'École Élémentaire

Les musiciennes intervenantes devaient recevoir une visite d'inspection de l'Éducation Nationale en ce mois de Novembre.

Nous attendons les rapports du Conseiller pédagogique musique de l'E.N.

En 2009 -

- **Visites/Ateliers des classes de C.E.1** (comme chaque année) au **Musée des Instruments à Vent de LA COUTURE-BOUSSEY** semaine 07 et 08/2009 -
260 élèves répartis sur les écoles de BOIS-LE-ROY, COUDRES, CROTH, FRESNEY, GARENNES-SUR-EURE, GROSSEUVRE, LA COUTURE-BOUSSEY, MARCILLY-SUR-EURE, PREY, SAINT-ANDRE-DE-L'EURE (école du Château).

Fabriquer des instruments et en jouer :

Un stage est envisagé du 6 au 10 avril destiné aux enseignants -

(Un premier stage a déjà été réalisé l'an dernier)

Si le contenu du stage a été de qualité, il n'en a pas été de même quant à la conduite de l'intervenant

(je passe sous silence ...)

Sur les conseils de Hélène AUBERN intervenante musicienne de la CCPN, qui a déjà travaillé avec lui, nous avons contacté Mr Éric DRUEZ de l'association « Terre des Arts » .

Le coût de l'opération est de 4 933,30 € TTC -

Monsieur Le Bescond demande, par l'intervention de notre Conseillère Générale, Andrée OGER, le soutien financier de la Direction Culturelle du Conseil Général (signataire de la convention musique à l'école élémentaire).

Les rencontres chants interclasses de 2008 seront reconduites en 2009.

Un partenariat avec l'Opéra de ROUEN autour des écoles :

Un programme intéressant autour des classes de CM2 et peut-être CM1 -

C'est ce qui nous est proposé en collaboration avec le Musée des Instruments à Vent de LA COUTURE-BOUSSEY -

- Une présentation- concert des instruments par un groupe de musiciens de l'orchestre de l'opéra
(intervention gratuite)

- Un concert par l'orchestre de l'opéra, au programme le Concerto pour Clarinette de MOZART,
(coût environ 8.000€ dont la moitié pris en charge par le Conseil Général de l'Eure)
la gratuité pour les Enfants, entrées payantes pour les adultes...
- Si le projet prend forme la commission fera des propositions

Ce projet sera examiné à l'occasion de la rencontre de monsieur Le Bescond, du mardi 2 décembre prochain au Musée des Instruments avec Mademoiselle Elisabeth GILBERT coordinatrice de l'animation du Musée.

➤ Développement économique

➤ Z.A.E. de Prey

✓ Atelier

La toiture est pratiquement terminée. Le bâtiment sera loué à l'entreprise Lecoq que monsieur Davard recevra mardi, avec monsieur Delauney, pour le détail de leur installation.

✓ Réunion de chantier

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 10 décembre à 10 heures.

✓ Terrains

Il y a 4 acheteurs potentiels : un menuisier, un maçon, un constructeur de cabines de peinture et un qui aura une activité de vente et réparation de flexibles hydrauliques.

➤ Loyers

Pour le commerce, madame Durand est en attente d'un financier pour continuer, car il n'y a pas de client pour reprendre le commerce, il y a des difficultés de financement les banques ne répondent pas.

➤ Vente du local infirmière

Après négociation, l'infirmière serait d'accord pour 37 000 €.

➤ SPAC

➤ Saint André

Monsieur Gerlitzer informe l'assemblée que les premiers plans de la STEP de Saint André ont été reçus aujourd'hui, qu'ils sont visibles à la communauté, par ceux qui le souhaitent.

✓ Impayés

Il y a beaucoup d'impayés, environ 50 000€ sur 6 exercices, les états d'impayés ne nous parvenaient pas régulièrement.

Les élus et le service souhaiteraient une facture unique avec l'eau, mais il sera nécessaire que les administrés puissent payer mensuellement. Ce sera sûrement possible avec Véolia mais pour l'instant le SAEP est un peu réticent.

➤ Station d'épuration de La Couture Boussey - Procédure judiciaire

Le pont retourneur n'est toujours pas revenu de Belgique.

La police de l'eau autorise que nous entreposions les boues, en bout de champs, afin de les évacuer avant le retour du pont retourneur.

✓ Le problème de canalisation rempli avec du béton se régularise, après avoir retiré le béton avec un robot dont le résultat n'a pas été probant, les canalisations seront changées ou rechemisées en décembre.

➤ SPANC

➤ La commission s'est réunie le 25 novembre.

➤ Réponses aux courriers concernant le non collectif en future zone de collectif

Le conseil général nous a répondu que ce n'était pas de leur ressort mais qu'ils peuvent participer aux réunions :

Monsieur Bourdin a téléphoné et Monsieur Maurey dans son courrier nous informe qu'il a posé la question au ministre, lors des questions au gouvernement. Il attend la réponse.

En conclusion, une réunion devrait avoir lieu, tous nos courriers ont reçu une réponse.

➤ Action Sociale - Enfance Jeunesse

➤ Monsieur Boreggio annonce une rencontre, début février, des CCAS des communes. Il n'est pas question que La Communauté prenne la compétence, mais il est important de se connaître, d'échanger et de faire le bilan des actions communales.

Sont invités, les maires qui peuvent déléguer ainsi que madame Oger, conseillère générale.

➤ Logement - Urbanisme - Handicap

➤ OPAH

✓ Il a été accepté 3 dossiers économie d'énergie dont un, avec un diagnostic.

✓ La formation pour les secrétaires de mairie aura lieu le 11 décembre, les membres de la commission y sont invités.

➤ Voirie

➤ Monsieur Douard informe l'assemblée qu'il a reçu une bonne nouvelle, La préfecture a envoyé ce jour l'arrêté de dissolution à compter du 31 décembre. Maintenant, il faut faire le partage des actifs.

✓ Commission voirie

Monsieur Douard souhaite que toutes les communes aient 2 représentants dans la commission. Actuellement, il y en a qui en ont 3 et d'autres aucun. Les élus doivent se faire connaître.

Un règlement doit être préparé afin d'être adopté par l'assemblée.

➤ O.M.

➤ La commission de travail s'est réunie le 7 novembre.

Une nouvelle taxe va s'appliquer sur les tarifs du SETOM, la TGAP (Taxe Généralisée des Activités Polluantes) mise en place avec la loi du Grenelle de l'environnement. Elle sera de 5€ HT la tonne sur le transfert et traitement des OM et de 18.21€ HT la tonne sur les encombrants. Il n'y en a pas sur la collecte sélective ni les déchets verts.

➤ Composteurs

M. Confais pense que la mise en place pourra se faire au 1^{er} trimestre 2009, après étude des appels d'offres et l'approche auprès du SETOM pour qu'il nous subventionne.

➤ Litige avec le SIDOM

M. Confais confirme le contentieux avec le SIDOM, que celui-ci veut nous facturer un droit de 0,30 € par passage à la déchetterie d'Ivry la Bataille.

Un rendez-vous est pris auprès de la Préfecture pour ce dossier.

Sur la synthèse d'activités des déchetteries d'Ivry et de Saint André de l'année 2007, il ressort un coût de gestion (locations, enlèvements et gardiennage) à notre charge, hors traitement de 109.568,25 € correspondant à 50 % sur Ivry la Bataille et 90 % sur Saint André.

Le SETOM

La reprise de la gestion de la déchetterie par le SETOM, nous coûterait 5,50 € par habitant pour un total de 91 025 €, nous ferions donc une économie de 18 543 € à l'année.

➤ Réunion de la commission

La commission va se réunir le 2 décembre.

➤ SIG

Monsieur Confais est intéressé par le SIG qui permettra de suivre les bacs, les bulles à verres...

➤ Rencontre avec SITA

Monsieur Confais doit rencontrer lundi 1^{er} décembre SITA pour faire le point des anomalies que l'on a pu constater.

III - Questions diverses

➤ Madame OGER a pris la parole pour parler du CLIC. Nous dépendons de celui d'Évreux. Une réunion d'information aura lieu prochainement et elle souhaite que les communes s'investissent ainsi que les associations. Pourraient être organisés des CONFÉRENCE mémoire, journée récréative, théâtre,

➤ Rencontre Élus/Agents

Monsieur Wilmart explique qu'il était satisfait de la rencontre qui s'est tenue entre les élus et les agents malgré la dérive catégorielle.

Fin de la séance à 21 heures.